

### Secteur CGT des Cheminots de la Région Nord-Pas De Calais



# Le journal CGT

du CER Nord / Pas de Calais

### **En Direct du CER NPDC: Plénière du 26 Novembre 2015**

Cette plénière intervenait au lendemain des élections qui ont vu, une nouvelle fois, la confirmation d'un vote majoritaire pour la CGT, allant même jusqu'à obtenir la majorité absolue pour le futur CER Mobilité NPDC. Merci aux cheminot(e)s pour ce plébiscite.

Cette plénière intervenait également au lendemain d'événements tragiques :

Les attentats meurtriers perpétrés à Paris par une poignée de barbares et le nouvel accident ferroviaire, sur le TGV d'essai en Moselle, qui a vu périr 13 collègues cheminots.

Nos pensées vont aux familles des victimes et à tous ceux impactés par ces deux drames.

## <u>Plusieurs thèmes ont été abordés lors de</u> <u>cette plénière.</u>

Annonce de mise en place de portiques en gare de Lille: Le directeur explique son embarras!

En effet, il n'était pas au courant, l'annonce provient du ministère !

**Trop fort**! Mais y a-t-il un pilote dans l'avion?

TGV Low-cost dénommé Oui-Go: Cette mise en place est obligatoire nous dit-il, en raison de la concurrence! Mais de quelle concurrence nous parle t-il? Celle que l'entreprise pratique au travers de oui-bus!

Il reconnait que l'organisation mise en place permet de faire baisser le prix.

Il admet aussi que ce projet est mis en place dans la précipitation car la décision vient de la HAUT (comme les portiques), et que c'est pour cela que le matériel (TGV) ne sera aménagé que l'année prochaine!

#### Ce discours confirme l'analyse de la CGT sur le sujet :

c'est un projet de substitution de l'offre TGV

c'est un projet qui a vocation à dégrader les conditions de travail, dégrader la sécurité, détruire les métiers car tout est basé sous le prisme du coût.

La CGT a proposé une résolution sur ce sujet pour instruire une expertise et a déposé une DCI tous métiers car tous les cheminot(e)s sont et seront concernés.

Fusion EEV / ECT : Suite à l'interpellation de la CGT depuis plus de deux mois, le directeur sort enfin du bois et tente de nous rassurer.

Il dit ne pas vouloir passer en force et accepte le principe proposé par la CGT, d'un tryptique de consultation (Information-débat-consultation).

Il explique que demain, il existera toujours deux établissements :

1 TER regroupant l'EEV TER et l'ECT TER

**1 VOYAGE** regroupant l'EEV Voyage et l'ECT Voyage.

37 Rue de Tournai- 59000 Lille **Tél** : 03.28.55.76.06 (interne : 221606)/ **Fax** : 03.28.55.78.16 (interne : 221816) **Courriel** : <u>secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr</u> **Site Internet** : cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr

Il indique que ce projet n'a aucun objectif propre de productivité mais seulement d'efficacité!

#### Les intéressés apprécieront!

En résumé pour lui, aucun changement, aucun impact pour les agents, sauf, peut-être pour les gares de Lille Europe et Lille Flandres, qui seraient légèrement impactées.

Pour lui, c'est le même discours que pour la réforme ferroviaire, aucun changement !

Et bien cela ne nous rassure pas du tout, bien au contraire.

Pour la CGT, ce projet serait néfaste pour les cheminot(e)s, leur métier, leur emploi et leurs conditions de travail. Nous le combattrons.

Suite au prochain numéro.

**Info du secrétaire** : Le secrétaire du CER évoque les conséquences de la réforme ferroviaire sur le fonctionnement et l'avenir du CE.

En effet, et même si cela n'est qu'anecdotique, à partir du 1er janvier le CER NPDC changera de nom.

Ensuite, et cela l'est moins, au lieu de s'adresser aux **7500 cheminots** de son périmètre, Il ne s'adressera plus qu'aux **4650 cheminots** appartenant à l'Epic mobilité.

Vous comprendrez aisément que le CE Mobilité rencontrera rapidement de grandes difficultés en perdant plus de 40% de sa dotation. Dans ces conditions et à partir du 1er janvier 2016, les agents qui ne dépendent pas du CE Mobilité devraient se voir refuser l'accès à toutes les activités proposées par le CE.

Dans ce cadre, le secrétaire du CER demande que l'entreprise verse la subvention du 1er trimestre, voir du 1er semestre 2016.

Info du président : en autres, il évoque la recrudescence du vol de câble péjorant ainsi la régularité.

Pour la CGT, c'est la conséquence du manque de moyens, en autres causes, à la SUGE.

La CGT revendique depuis de nombreux mois, une augmentation significative du nombre d'agents SUGE, notamment a Calais.

Voila le résultat de cette non prise en compte et du laxisme de la direction.

Gares et Connexion: Consécutif à la réforme du ferroviaire, le directeur des gares et son unité quittent l'EEV pour aller à Gares et Connexion...

Pour la CGT, nous considérons que c'est un nouveau pas vers la constitution d'un 4ème EPIC dans le groupe public ferroviaire.

Toujours plus de cloisonnement, moins de mutualisation et de cohésion entre les cheminots des différents services.

Nos gares deviennent, de plus en plus, des centres commerciaux où l'appétit financier prévaut sur le service à rendre par les cheminots aux usagers.

## Consultation sur la réorganisation à l'EEV sur les gares de Lille.

Le dossier remis aux élus démontre bien le mépris de cette direction.

En effet, deux feuilles recto-verso alors que le CHSCT concerné en a reçu lui, pas loin de 53 feuilles!

La CGT a exigé le report de ce point au prochain CER, ce qui laissera le temps à la direction de fournir de vrais éléments aux élus du CER.

Plan de formation : Le volume d'heures de formation sur ce plan 2016 reste en deçà des revendications de la CGT !

De plus, la comparaison d'une année sur l'autre est faussée par une répartition embrumée suite à la gestion par activité encore plus poussée, et à l'explosion de l'entreprise en trois EPIC.

Ceci s'ajoute aux difficultés induite par la loi sur la formation, mise en application, alors que l'accord Collectif sur la Formation actuel reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015, sans que le nouvel accord ne soit finalisé!

**Un exemple**: l'accord actuel parle du DIF, quand la nouvelle loi parle du Compte Personnel Formation!

37 Rue de Tournai- 59000 Lille **Tél** : 03.28.55.76.06 (interne : 221606)/ **Fax** : 03.28.55.78.16 (interne : 221816) **Courriel** : <a href="mailto:secretariat@orange.fr">secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr</a> **Site Internet** : cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr